

Conseil de Communauté

Compte rendu succinct

Affiché au siège de la
C.A.G.B. le : 22/05/03

**Séance du 15 mai 2003
qui s'est déroulée à la C.C.I. du Doubs**

Visé par :
Le Directeur Général,
Jean-Paul VOGEL

PRESENCE

- **liste des présents annexée**

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Le Conseil de Communauté s'est réuni le 15 mai 2003 à 18 heures à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, il a pris les décisions suivantes :

Commission n°1 : finances et personnel

↳ R 1.2.1 - Procédure de recrutement de l'assistant prospection économique :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- décide le recrutement d'un agent contractuel dans le cadre des dispositions de l'article 3, alinéa 3, de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- autorise M. Le Président à engager les procédures, à signer toute pièce à intervenir dans ce cadre et à inscrire le budget ou à prélever sur les dépenses imprévues les crédits nécessaires au paiement des traitements, charges patronales et frais divers consécutifs à ce recrutement.

Commission n°2 : économie

↳ R 2.1 - Pépinière de Palente- Plan d'affaires :

- A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide le financement des 7 plans d'affaires présentés ci-dessous à hauteur de 4 116 € chacun, soit 28 812 € au total (compte 611.90 "prestations de service").
 - O.DE.SIM SARL
Ingénierie et études techniques dans le domaine de la simulation numérique
Sortie de l'Incubateur d'entreprises innovantes de Franche-Comté
2 emplois.
 - BR MICROTOP SARL
Mécanique de précision et mécano-soudure
2 emplois à la création, 10 d'ici 5 ans
 - CAO MECA SERVICE (Entr. Individuelle)
Bureau d'études-CAO
1 emploi à la création, 2 à 3 à terme
 - DOLIDON SERRURERIE (Entr. Individuelle)
Fermetures industrielles et domestiques
1 emploi
 - EL MOUAFIK (Entr. Individuelle)
Electricité générale
1 emploi
 - BRISSON
Conception, fabrication et vente de produits de maroquinerie
1 emploi.
 - X-NOV SAS
Conception et fabrication de prothèses de hanche et de genou
4 emplois à la création, 12 d'ici 3 ans

↳ R 2.2 - Projet de zone horticole sur la Commune d'Amagney :

M. Jean-Pierre FOSTEL, Maire d'Amagney, ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la recevabilité de cette demande,
- un co-financement par la C.A.G.B. de 10 % du coût de cette étude, soit 1 500 € (compte 65714.90 "subvention d'investissement aux communes").

↳ R 2.3 - Franche-Comté Expansion - Centres d'appel - Action de prospection :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 10 000 € T.T.C. (compte 6574 "subvention de fonctionnement - organismes privés) à Franche Comté Expansion pour cette démarche de prospection.

☞ R 2.4 - Aéroport de Besançon-La Vèze - transfert de compétence :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- déclare d'intérêt communautaire l'aéroport de Besançon-La Vèze
- décide de substituer la C.A.G.B. à la Ville de Besançon et aux communes périphériques au sein du syndicat mixte de l'aéroport de Besançon-La Vèze (contribution versée sur le compte 6554.90)
- désigne six membres représentant la C.A.G.B. au syndicat mixte :
 - ✓ 4 pour la périphérie : Mme Valérie Desfarges, MM. Philippe Chanau, Gabriel Baulieu et Jean-Michel CAYUELA
 - ✓ et 2 pour la Ville de Besançon : MM. Jean-Louis Fousseret et Eric Alauzet
- autorise M. le Président à signer tout document relatif à cette affaire

☞ R 2.5 - Zone des Andiers - Acquisitions foncières :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise M. le Président à :

- engager la procédure d'acquisition foncière de ces terrains,
- signer toutes les pièces administratives, techniques et financières afférant à cette opération au titre des acquisitions foncières.

☞ R 2.6 - Convention d'avances entre le SM PSI et la C.A.G.B. :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la convention d'avances entre la C.A.G.B. et le SM PSI
- autorise M. le 1^{er} Vice-Président à signer la convention à intervenir.

☞ R 2.7 - Convention avec l'Agence Foncière du Doubs :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide le projet de convention dont le montant s'élèvera à 15 000 € (compte 238.90 "avances")
- autorise le Président à signer la convention à intervenir.

☞ R 2.8 - FIE - Projet d'implantation de la société STAINLESS :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- décide d'attribuer au SMAIBO, maître d'ouvrage des aménagements fonciers, une aide de 54 500 € (compte 65755.90 "fonds de concours aux groupements de communes")
- autorise le Président à signer la convention à intervenir.

☞ R 2.9 - Maison des Microtechniques :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la prise en charge des éventuels financements non acquis, comme des éventuels surcoûts de cette opération,
- approuve l'avant projet définitif dans le cadre du montant total budgétisé pour cette opération qui est de 6 707 756 €,
- autorise le Président à solliciter tout co-financeur.

Commission n°4 : transports et déplacements

↳ R 4.1 - Nouvelles tarifications pour septembre 2003 :

1. Création d'un titre journée combiné "GINKO-TER" :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide :

- la création d'un ticket journée combiné GINKO-TER ;
- la tarification à 4 € de ce titre combiné ;
- la création de ce titre et l'application de cette nouvelle tarification à compter du 1^{er} septembre 2003 ;
- d'autoriser M. le Président à signer les conventions définissant les modalités techniques et financières des compensations assurées aux partenaires.

2. Augmentation des titres oblitérables :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide :

- l'augmentation des titres oblitérables ;
- le tarif de ces titres oblitérables ;
- l'application de cette nouvelle tarification à compter du 1^{er} septembre 2003.

3. Augmentation des titres oblitérables spécifiques :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide :

- l'augmentation des titres oblitérables spécifiques ;
- le tarif de ces titres oblitérables spécifiques ;
- l'application de cette nouvelle tarification à compter du 1^{er} septembre 2003.

4. Création de titres annuels :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide :

- la création de titres Sésame et Or annuels ;
- le tarif de ces nouveaux titres annuels ;
- la modification de l'accès au titre Campus Annuel existant ;
- l'application de cette nouvelle tarification à compter du 1^{er} septembre 2003.

5. Evolution de la tarification sociale "Euréka" :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide :

- la disparition du titre "Euréka" au profit d'une tarification adaptée du titre "Sésame" pour les demandeurs d'emploi, en conservant les critères actuellement en vigueur pour "Euréka" ;
- la suppression du tarif gratuit au profit d'une tarification mensuelle de 1 € ;
- l'augmentation du titre mensuel payant de 8 € à 8,5 € ;
- l'application de cette nouvelle tarification à compter du 1^{er} septembre 2003.

6. Création d'un titre "Entreprise" (publique ou privée) :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide :

- la création d'un titre annuel "Entreprise" au tarif de 270 € ;
- l'application de cette nouvelle tarification à compter du 1^{er} septembre 2003.

↳ R 4.2 - Avenant à la convention du 22 mars 2001 relative au service spécialisé pour le transport des personnes à mobilité réduite :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- décide d'établir un avenant n°1 à la convention relative au service spécialisé pour le transport des personnes à mobilité réduite ;
- autorise M. le Président à signer cet avenant.

Commission n°5 : aménagement de l'espace

↳ R 5.1 - Friches industrielles :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide le scénario 3 en :

- mettant un terme au marché d'études
- définissant un programme d'intervention sur la base du diagnostic
- engageant les réflexions pour une inscription budgétaire éventuelle dans le cadre de la programmation pluriannuelle relative au fonctionnement et aux investissements de la C.A.G.B..

↳ R 5.2 - Election des représentants de la C.A.G.B. au SM SDAB :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté élit les 48 délégués titulaires et 48 délégués suppléants pour représenter la C.A.G.B. au SM SDAB :

DELEGUES CAGB AU SMSCOT

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
NOM Prénom	COMMUNE	NOM Prénom	COMMUNE
ALAUZET Eric	Besançon	BOURQUE Patrick	Besançon
AVIS André	Arguel	ARDIET Gisèle	Larnod
BARBEAU Nicole	Serre les Sapins	DEPIERRE Albert	Pouilly les Vignes
BARDEY Roland	Roche Lez Beaupré	BLESSEMAILLE Alain	Braillans
BAUD Denis	Besançon	DUFAY Marie-Marguerite	Besançon
BITTARD Michel	Auxon-Dessus	FELT Marcel	Miserey Salines
BOURLON Raymonde	Novillars	CUCHE Alain	Chaufontaine
BRANGET Françoise	Besançon	CASENOVE Claire	Besançon
BULTOT Martine	Besançon	CRABBE-DIAWARA Marie-Odile	Besançon
CANILLO Gilbert	Châtillon le Duc	GUYEN Yves	Ecole Valentin
CHANAU Philippe	La Vèze	CAMBIER Marie-Noëlle	Pugey
CHANEY Philippe	Beure	GAUTHIER Gilbert	Rancenay
CHEVAILLER Jean-Claude	Besançon	DUMONT Emmanuel	Besançon
CONTOZ Pierre	Montfaucon	CAYUELA Jean-Michel	Morre
COTTINY Marcel	Montferrand	BATISTE Charles	Vorges les Pins
CYPRIANI Benoît	Besançon	BALLOT Catherine	Besançon
DAHOUY Yves-Michel	Besançon	GEIGER Karine	Besançon
DEMONET Jean-Jacques	Besançon	COLY Jean-Loup	Besançon
DILLSCHNEIDER Jean-Paul	Fontain	BAVEREL Louis	Champoux
FOUSSERET Jean-Louis	Besançon	MONNEUR Franck	Besançon
FUSTER Vincent	Besançon	ROIGNOT Michel	Besançon
GALLIOT Gérard	Dannemarie sur Crête	STEPOURJINE Robert	Pirey
GUINCHARD-KUNSTLER Paulette	Besançon	POISSENOT Danièle	Besançon
GUYON Bernard	Saône	MARTIN Jean-Pierre	Nancray
JOURDAIN Jean	Grandfontaine	JACQUIN Denis	Torpes
LALLOYEAU Jacques	Vaux les Prés	BARTHOD Odile	Noironte
LOYAT Michel	Besançon	TETU Danièle	Besançon
MAILLOT Dominique	Mamirolle	JANNIN Nicole	Le Gratteris
MAYOUD Yves	Marchaux	THIEBAUD Jean-François	Vaire-Le-Petit
MENETRIER Annie	Besançon	LIME Christophe	Besançon
MOYSE Bernard	Thise	SEITZ Jocelyne	Chalèze
PARIS Daniel	Mazerolles le Salin	PERROD Florence	Audeux
POULET Michel	Boussières	DAGON LARTOT Pierre	Routelle
PREIONI Claude	François	RENOU Jean-Yves	Chemaudin
PRESSE Françoise	Besançon	TISSIER Corinne	Besançon
RENOUD-GRAPPIN Jean-Paul	Besançon	PUGET Catherine	Besançon
REYLE Raymond	Chalezeule	FOSTEL Jean-Pierre	Amagney
ROSSELOT Jean	Besançon	COMTE DELEUZE Catherine	Besançon
ROTH Jean-Marie	Champvans	VOUGNON Bernard	Chaucenne
ROY Jean-Claude	Besançon	FALCINELLA Béatrice	Besançon
SAVONET Claude	La Chevillotte	JANNIN Gabriel	Gennes
SCHIRRER Joelle	Besançon	GHEZALI Abdel	Besançon
SIMONIN Philippe	Busy	MICHAUD Jean-Paul	Thoraïse
TAILLARD Jean-Pierre	Avanne-Aveney	GRANDJACQUET Christophe	Osselle
TARDIEU Yves	Deluz	RACINE Patrick	Vaire-Arcier
THIEBAUT Jacques	Auxon-Dessous	BERTOCCHI Daniel	Tallenay
VOIDEY Claude	Champagney	TERVEL Jacques	Pelousey
WEINMAN Nicole	Besançon	BONNET Pascal	Besançon
48 délégués titulaires		48 délégués suppléants	

Commission n°6 : projet et contrat d'agglomération

↳ R 6.1 - CITE - Programmation 2003 :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide la proposition de programmation 2003 de CITE suite au comité de programmation qui s'est tenu avec le Conseil Général du Doubs le 7 mai 2003.

Commission n°9 : équipements culturels et sportifs

↳ R 9.1 - Manifestations - Equipements culturels ou sportifs - Attribution de subventions :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- considère que l'utilité des manifestations dépasse manifestement l'intérêt communal,
 - attribue une subvention à l'ASPTT d'un montant de 3 000 € pour l'organisation de la manifestation "Grand Besançon Nage",
 - attribue une subvention à l'association "Le Pavé dans la Mare" d'un montant de 3 000 € pour l'organisation de la manifestation "Import-Export l'art dans la ville"
- et autorise M. le Président à signer toutes pièces administratives relatives à ces décisions.

↳ R 9.2 - Ordi-classe : validation des principes d'intervention de la C.A.G.B. et extension de l'opération à l'ensemble des communes :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide :

- les modalités de l'opération ORDI-CLASSE proposées aux communes et les principes de prise en charge financière par la C.A.G.B., dans la limite des 150.000 € inscrits au BP 2003 (compte 205.33 "concessions et droits" - logiciels)
- l'extension de l'opération à l'ensemble des communes de la C.A.G.B. selon les principes d'intervention, les modalités juridiques et le calendrier arrêté,
- et autorise M. le Président à signer toutes pièces administratives s'y rapportant.

Questions diverses

↳ R 12.1 - Subvention exceptionnelle - Association Le Roseau :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté attribue une subvention exceptionnelle et non reconductible d'un montant de 7 500 € à l'Association Le Roseau (compte 6574.20 "subvention de fonctionnement : personnes privées").

Ce montant sera prélevé sur la ligne dépenses imprévues du budget principal de l'exercice 2003.

↳ R 12.2 - Autorisation de lancement d'une procédure d'appel d'offres pour l'acquisition de logiciels de gestion financière et de ressources humaines :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise M. Le Président à engager une procédure de consultation en appel d'offres selon les dispositions du code des marchés publics pour l'acquisition de logiciels de ressources humaines et de gestion financière et comptable.

↳ R 12.3 - Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil :

1. Marchés sans formalité préalable passés par le Président :

Fournitures de télécommandes MC609 pour des oblitérateurs en service à la Ctb

Titulaire : SEIPRA

Montant : 7 059,80 € H.T.

9 519,92 € T.T.C.

Achat du contrat de licence n°411 pour la mise à jour de la version 5-12 d'Hastus, logiciel de graphycage et habillage servant à gérer l'exploitation de la Ctb

Titulaire : Société GIRO INC

Montant : 40 649,44 € H.T.

Recherche sur l'opportunité et la faisabilité de l'extension du Transport à la Demande (TAD) Evolis Gare

Titulaire : Laboratoire Espace

Montant : 38 800 € H.T.

Etude géotechnique relative à la station nautique de la Malate

Titulaire : CEBTP

Montant : 20 332 € T.T.C.

2. Convention de formation passée par le Président :

Cahier des charges du séminaire annuel du personnel des 27 et 28 mars 2003

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 137

Etaient présents : AMAGNEY : Jean-Pierre FOSTEL - ARGUEL : Claude GRESSET (suppléant d'André AVIS) - AUXON - DESSOUS : Jacques CANAL - AVANNE-AVENEY : Jean-Pierre TAILLARD, Joël ROY - BESANÇON : Eric ALAUZET, Denis BAUD, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS, Patrick BOURQUE, Françoise BRANGET, Claire CASENOVE, Annaïck CHAUVET, Jean-Claude CHEVAILLER, Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Nicole DAHAN, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Vincent FUSTER, Karine GEIGER, Abdel GHEZALI, P. GUINCHARD-KUNSTLER, Lucille LAMY, Christophe LIME, Michel LOYAT, Sébastien MAIRE, Jacques MARIOT, Jacqueline PANIER, Françoise PRESSE, Jean-Claude ROY, Corinne TISSIER, Nicole WEINMAN - BEURE : Philippe CHANEY, Pierre JACQUET - BOUSSIERES : Michel POULET - BUSY : Philippe SIMONIN - CHALEZE : Josseline SEITZ - CHALEZEULE : Raymond REYLE - CHAMPAGNEY : Claude VOIDEY - CHAMPVANS LES MOULINS : Jean-Marie ROTH - CHATILLON LE DUC : Jean-Marie DELACHAUX, Gilbert CANILLO - CHAUCENNE : Bernard VOUGNON - CHAUDEFONTAINE : Christiane BEUCLER (suppléante d'Alain CUCHE) - DANNEMARIE-SUR-CRETE : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST - DELUZ : Yves TARDIEU - ECOLE-VALENTIN : André BAVEREL, Yves GUYEN - FONTAIN : Jean-Paul DILLSCHNEIDER - FRANÇOIS : Claude PREIONI, Françoise GILLET - GRANDFONTAINE : Jean JOURDAIN, François LOPEZ (suppléant de Richard SALA) - LA CHEVILLOTTE : Jean PIQUARD - LA VEZE : Philippe CHANAU - MAMIROLLE : Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT - MARCHAUX : Yves MAYOUD - MAZEROLLES-LE-SALIN : Daniel PARIS - MISEREY-SALINES : Marcel FELT - MONTFAUCON : Pierre CONTOZ, Jean-Marie VERNET - MONTFERRAND-LE-CHATEAU : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU - MORRE : Gérard VALLET, Jean-Michel CAYUELA - NANCRAY : Jean-Pierre MARTIN, Jean-Claude PLANCON (suppléant de Daniel ROLET) - NOIRONTE : Bernard MADOUX - NOVILLARS : Raymonde BOURLON, Bernard BOURDAIS - OSSELLE : Christophe GRANDJACQUET - PIREY : Robert STEPOURJINE, V. GIRARDOT-MIGLIERINA (suppléante de Claude BARTHOD-MALAT) - POUILLEY-LES-VIGNES : Albert DEPIERRE - PUGEY : Jean-François HUMBERT (suppléant de Marie-Noëlle CAMBIER) - RANCENAY : Bernadette BOURQUIN (suppléante de Gilbert GAUTHIER) - ROCHE LEZ BEAUPRE : Roland BARDEY, Michel SCHNAEBELE - SAONE : Bernard GUYON - SERRE-LES-SAPINS : Gabriel BAULIEU, Nicole BARBEAU - TALLENAY : Jean-Yves PRALON - THISE : Claude BULLY - THORAISE : Jean-Paul MICHAUD - TORPES : Denis JACQUIN - VAIRE ARCIER : Patrick RACINE - VAIRE LE PETIT : Jean-François THIEBAUD - VORGES LES PINS : Charles BATISTE

Etaient absents : AUDEUX : Hugues BINETRUY - AUXON - DESSOUS : Jacques THIEBAUT - AUXON-DESSUS : Michel BITTARD - BESANÇON : Catherine BALLOT, Martine BULTOT, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Alexandre CHIRIER, Jean-Loup COLY, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Marie-Marguerite DUFAY, Emmanuel DUMONT, Béatrice FALCINELLA, Bernard LAMBERT, Bruno LÉGEARD, Bruno MEDJALDI, Annie MENETRIER, Franck MONNEUR, Frédérique MOZER, Safia N'MINEJ, Marcel POCHARD, Danièle POISSENOT, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Jean ROSSELOT, Joëlle SCHIRRER, Danièle TETU - BOUSSIERES : Bertrand ASTRIC - BRAILLANS : Alain BLESSEMAILLE - CHAMPOUX : Norbert DUPREY - CHEMAUDIN : Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOUD - GENNES : Gabriel JANNIN - LARNOD : Martine BERGIER - LE GRATTERIS : Nicole JANNIN - MISEREY-SALINES : Denis JOLY - PELOUSEY : Jacques TERVEL, Eric GRAVIER - POUILLEY-LES-VIGNES : Jean-Marc BOUSSET - ROUTELLE : Claude SIMONIN - SAONE : Christelle PETITJEAN - THISE : Jacques SIFFERLIN - VAUX-LES-PRES : Bernard GAVIGNET

Secrétaire de séance : Sébastien MAIRE

Procuration de vote :

Mandants : G. JANNIN ; C. SIMONIN ; J.-J. DEMONET ; F. MOZER ; M.M. DUFAY ; B. FALCINELLA ; B. LAMBERT ; M. POCHARD ; J. ROSSELOT ; M. ROPERS ; J. SCHIRRER ; J. THIEBAUT ; Y.-M. DAHOUI ; D. TETU ; J. SIFFERLIN

Mandataires : P. CONTOZ ; V. FUSTER ; D. BAUD ; E. ALAUZET ; M. LOYAT ; J.C. CHEVAILLER ; C. COMTE-DELEUZE ; N. WEINMAN ; P. BONNET ; C. CASENOVE ; J.C. ROY ; J. CANAL ; B. GUYON ; P. BONTEMPS ; B. MOYSE